

# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LA BERRICHONNE DE CHÂTEAUX DANS SON OPÉRATION DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE ET SÉCURISE SON MAINTIEN EN NATIONAL 1

Restructurations | 17/07/24 | Laurent Cotret Clément Quernin



La Commission d'appel de la Direction National du Contrôle de Gestion (« DNCG ») a rendu sa décision le 11 juillet 2024, confirmant le maintien de La Berrichonne de Châteauroux, club historique et emblématique du football français, en National 1 pour la saison 2024-2025. Cette issue favorable est le résultat de l'appel interjeté par le club suite à une décision initiale de rétrogradation en National 2, émise après l'audition du 26 juin dernier.

Confrontée à des enjeux financiers majeurs, La Berrichonne de Châteauroux a entrepris une profonde restructuration qui s'est opérée dans le prolongement de la reprise du Club par son nouvel actionnaire à compter du mois de janvier 2024. August Debouzy a apporté son expertise juridique lors de cette acquisition ainsi que dans la restructuration financière du Club.

En outre, le cabinet a été essentiel pour la constitution du dossier d'appel présenté à la DNCG, affirmant la viabilité du projet du Club pour se maintenir en National 1.

Fondée en 1883 comme une association de gymnastique par M. Leune, un professeur de lycée, La Berrichonne de Châteauroux (LBC) a intégré le football en 1916. Le club a connu un moment phare en 1997-98 lorsqu'il a évolué en Première division, marquant son unique saison parmi l'élite du football français. La Berrichonne a également atteint la finale de la Coupe de France en 2004. Doté d'un riche palmarès incluant plusieurs titres de champion de France dans les divisions inférieures, le club continue de jouer un rôle important dans le football régional et national.

Avec cette validation de son statut en National 1, le club se projette vers la saison 2024-2025 avec des ambitions renouvelées, visant à consolider son effectif, promouvoir ses talents émergents, et aspirer à des performances de premier plan.

Pour Laurent Cotret, associé chez August Debouzy : « *Notre accompagnement a permis d'apporter une réponse adaptée aux difficultés rencontrées par ce Club emblématique, soulignant notre capacité à allier rigueur juridique et stratégie opérationnelle dans une situation d'urgence.* »

L'équipe d'August Debouzy était composée de Laurent Cotret, associé, ainsi que Clément Quernin, avocat senior et Tom Louis, avocat, qui se sont chargés des aspects liés au restructuring. Myles Begley, avocat senior, a supervisé les aspects corporate.

---